



Republication : AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (Consultant)

Marché N ° : 11.07.023 / 6685 / 18 / MD- EDCL / FG / rjb / tn

TITRE : DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LA REVISION DES PRESCRIPTIONS DE GESTION DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES EN GAZ DU LAC KIVU, MPs EN SIGLE

Contexte

L'Energy Développement Corporation Limited (EDCL) a bénéficié des fonds de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas pour le financement du projet Lake Kivu Monitoring Program (LKMP) et prévoit une partie de ces fonds pour financer les activités de la révision des prescriptions de gestion de l'exploitation des ressources en gaz du Lac Kivu (MPs).

Objectif de la mission

Produire un document amélioré portant sur les « Prescriptions de gestion de l'exploitation du gaz méthane du lac Kivu », sur base de découvertes récentes, d'études et d'expériences

Objectifs spécifiques de la mission.

- Conduire une évaluation et une analyse globale et inclusive du document existant, y compris une analyse comparative (forces, faiblesses, opportunités et menaces), évaluer où la structure et le contenu du document peuvent être révisés à cette fin, ou lorsque d'autres conditions doivent être incluses conformément à sa destination et à son fonctionnement ;
- Lancer un appel à soumission ;
- Tenir compte des changements de formulation, notamment des possibilités de changements aux exigences obligatoires et les paramètres, permettant d'améliorer les Mps et les rendre plus acceptables ou réalisables par toutes les parties prenantes ;
- Proposer des voies à suivre pour harmonisation des divergences ;
- Envisager la possibilité de traduire les MPS révisés en un document légal, en considérant la forme que devra revêtir l'instrument juridique ;
- Evaluer les conséquences de la mise en œuvre et de l'application des MPs et proposer des mesures d'atténuation.

Le résumé de la description de la mission à réaliser

Le Consultant Indépendant doit faire la révision des MPs. A cet effet, il est tenu de :

- Analyser et évaluer de manière globale et inclusive les MPs en vue de proposer des principes d'exploitation optimale du lac acceptables par toutes les parties concernées ;

-
- Etablir des recommandations qui pourront amener les parties prenantes à la mise en application des MPs.

Organisation et Planification de la révision des MPs

1. Réunion de lancement à la fois pour la RDC et le Rwanda afin de présenter les membres clés de l'équipe du Consultant et définir le projet de programme de la mission aux parties prenantes par pays. Elle doit impliquer toutes les institutions (en RDC et au Rwanda) concernées dans la régulation de l'extraction de gaz méthane. A ce stade, les deux pays doivent développer la même compréhension de ce qui doit être réalisé dans le processus de révision ;
2. Consultation de l'équipe d'experts ayant élaboré la version précédente des MPs,
3. Collecte des documents d'information et des exposés introductifs des Mps ainsi que son historique et son contenu par le consultant auprès du Groupe d'experts les ayant élaborés.

A ce titre, la documentation indispensable pour la révision des MPS doit inclure au moins :

- MPs - dernières versions anglaise et française officiellement libérées à partir de mai 2009 et Janvier 2010;
 - Principales études scientifiques et techniques utilisées lors de l'élaboration des MPs (par exemple la « Modélisation de la réinjection d'eau profonde après extraction de gaz méthane dans le lac Kivu » réalisée par l'EAWAG);
 - Commentaires sur les MPs déjà reçus de la RDC, du Rwanda, des opérateurs, des investisseurs, et des scientifiques ;
 - Rapports des ateliers internationaux sur le lac Kivu tenus en 2007, 2010, 2011 ;
 - Rapports des réunions bilatérales entre le Rwanda et la RDC (en 2009, 2010, 2011, 2012);
 - Rapports des réunions/ateliers interministériels nationaux sur le Lac Kivu qui ont eu lieu au Rwanda et en RDC ;
 - La réglementation antérieure de l'exploitation du gaz méthane du Lac Kivu ;
 - Tous les autres documents jugés indispensables pour faciliter l'examen des MPs en particulier tous les textes législatifs de deux pays.
4. Préparer le projet de la version finale des MPs révisés dans les langues anglaise et française pour présentation et examen. La version finale est mise à la disposition de deux gouvernements.



-
5. Présenter la version finale es MPs révisés auprès de chaque gouvernement (ou présentation conjointe, si possible) des MPS révisés, intégrant les recommandations institutionnelles, environnementales, économiques et juridiques.

Les bénéficiaires sont principalement les deux pays représentés respectivement par le Ministère des Hydrocarbures pour la République Démocratique du Congo et le Ministère des Infrastructures pour le Rwanda. Les autres bénéficiaires sont notamment, les diverses institutions et autorités de deux gouvernements, les agences multilatérales, l'autorité bilatérale, les parties contribuant au processus de révision et les détenteurs de concession de droits gaziers sur le lac Kivu.

L'EDCL / LKMP invite désormais les consultants éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, description d'assignments similaires avec certificat de bonne fin, disponibilité de techniciens qualifiés et expérimentés personnel clé, notamment expert du Lac Kivu (catégorie senior), Scientifique en dynamique des fluides (catégorie senior), ingénieur en dynamique des fluides (catégorie senior), spécialiste en limnologie (catégorie senior), ingénieur en génie des procédés (catégorie senior), ingénieur environnement (catégorie senior); expert(s) Juridique et Politique (catégorie senior); économiste (catégorie senior)

Les consultants seront retenus par la méthode de sélection basée sur le coût qualité (QCBS) conformément aux procédures définies dans le manuel d'utilisation des approvisionnements de REG daté d'Août 2016.

Les consultants intéressés peuvent obtenir les informations au bureau de l'EDCL à Kigali City Tower (KCT), 10ème étage, P.O. Box 3855 Kigali. Tél. + (250) (0) 788615636, E-mail : procurement@edcl.reg.rw copier to tnkaka@edcl.reg.rw et augumutoni@gmail.com de 07h00 à 17h00 heures locales.

Les manifestations d'intérêt doivent être soumises électroniquement par email à l'adresse email suivant : procurement@edcl.reg.rw copy to tnkaka@edcl.reg.rw et augumutoni@gmail.com.

Une attention est adressée à tout bureau de consultance ('Consultants') sur le fait que toute institution ou Consultant indépendant ayant participé à l'élaboration de la version de 2009 des MPs ou toute personne physique et morale ayant l'intérêt économique, commercial ou politique pour l'extraction du gaz méthane dans le Lac Kivu ne sont pas éligibles à cette mission.

La date limite de manifestation d'intérêt : **.15/03 / 2018 à 10 heures locales.**

Fait à Kigali, le 14/02/2018

RUHIGULA Jackson GAFULEKA

Chef d'Unité des Services de Gestion des Marchés

Felix GAKUBA

Directeur Général